

DÉPARTEMENT
PAS-DE-CALAIS

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

ARRONDISSEMENT
SAINT-OMER

L'an deux mille vingt-trois
le MARDI 05 DECEMBRE à dix-huit heures trente
le Conseil Municipal s'est réuni à la Salle Ulysse DUPONT, sous la présidence de
Madame Joëlle DELRUE, Maire
en suite de convocation en date du 29 Novembre 2023
dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

CANTON
LUMBRES

Délibération
N° 2023/55

Étaient présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice, à l'exception de :
M. FOURNIER Daniel (proc. Mme DESEQUELLE Véronique), Mme LAMIABLE
Murielle (proc. Mme BERQUEZ Marie-Laurence), M. EVRARD Dominique (proc.
Mme CHRISTIAENS Michèle), Mme FASQUELLE Léa (proc. Mme DELRUE Joëlle),
Mme LEROY Martine, absents excusés.

M. GUILBERT Richard, M. TEN Arnaud, absents non excusés.

OBJET : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

La séance ouverte, Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal
que, pour l'année 2024, 3 agents de catégorie C peuvent prétendre à un avancement
de grade.

Elle propose, par conséquent :

Au 01/06/2024 :

de supprimer :

- 1 poste d'Adjoint Technique Principal 2^{ème} classe à temps complet,
- 2 postes d'Adjoint Administratif Principal 2^{ème} classe à temps complet,

et de créer :

- 1 poste d'Adjoint Technique Principal de 1^{ère} classe à temps complet,
- 2 postes d'Adjoint Administratif Principal de 1^{ère} classe à temps complet,

Après délibérations, les membres du Conseil Municipal acceptent, à l'unanimité, ces
propositions.

Pour Copie Conforme,
A Lumbres, le 06/12/2023
Le Maire,
Joëlle DELRUE.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture
le 07 DEC. 2023
et publication ou notification Maire,
du 07 DEC. 2023



